L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

C'est pour commémorer solennellement et utilitairement, par d'incroyables fêtes, la cession de la Louisiane par la France, en 1803, aux États-Unis, au prix de 60 millions de francs (alors qu'on vaut aujourd'hui dix fois plus au moins) qu'a été organisée la grandissime Exposition, « le fétiche moderniste », qui a été officiellement ouverte samedi à Saint-Louis.

Cette Exposition est une entreprise gigantesque pour laquelle il a été dépensé près de 200 millions de francs, rien qu'en constructions de pierre et établissements divers et sont réunis les échantillons les plus beaux des produits industriels et naturels de tout l'univers.

L'Exposition de Saint-Louis n'est pas moins qu'une ville immense et somptueuse.

La plupart de ses palais sont de dimensions colossales. Les galeries, semblables à notre Galerie des Machines, y ont été multipliées. Des parcs, grands comme ceux de Versailles, de Montceris ou de Montceau, enveloppent ces constructions.

Il y a des lacs, et des cascades comme au bois de Boulogne ou au bois de Vincennes. Il y a des rivières larges comme la Seine au Havre ou la Gironde à Pauillac.

Des boulevards avec des terrasses, des pelouses, des jardins, des parterres, des théâtres, des concerts, des églises et des temples ont trouvé place dans cette enceinte trois fois plus grande que fut celle de l'Exposition de Chicago, dix fois plus vaste au moins que celle de la dernière Exposition de Paris. Il n'y a qu'un mot pour dire ce qu'est cet ensemble : gigantesque.

Au centre, sur une colline, on a élevé le Palais des Fêtes. Il est orné, aux principales arêtes de ses combles de quatorze statues colossales qui représentent les quatorze États de l'Union américaine au moment où le Premier Consul Bonaparte signa l'acte de cession de la Louisiane.

Sur ce Palais, on a, véritablement, jeté dans les airs une coupole dont les dimensions démesurées surpassent celles du dôme de Saint-Paul de Londres et de Saint-Pierre de Rome. Ce n'est pas beau ; c'est lourd et trapu ; mais cela paraît énorme et puissant. — Dans ce Palais, il y a une salle où pourront s'asseoir, face à la scène, 6 000 personnes.

Au pied et sur les pentes de cette colline, il y a, à de distance en distance, des fontaines lumineuses multicolores, des cascades blanches dont les eaux paraissent de l'argent en fusion ; puis des palais, encore des palais, des restaurants, des théâtres, des machines de toutes sortes mises en mouvement par la simple pression d'un minuscule bouton électrique ; des reproductions de tous les sites célèbres de tout l'univers : ici les monuments de France, Versailles et Trianon ; là, ceux d'Espagne et d'Angleterre, les coupoles byzantines de Russie et de Turquie, les mosquées d'Égypte et les Pyramides, les bazars de Perse où Pierre Loti lui-même retrouverait les émaux de Chiraz et les roses d'Ispahan, les pagodes de Chine et celles du Japon, les orangeries de Londres, le Palmarium du bois de Boulogne, les serres de la Ville de Paris, non pas ces affreuses cages de verre du cours la Reine, mais celles de l'avenue des Princes et de l'avenue de Boulogne.

Le Palais des Beaux-Arts a coûté 5 millions de francs. On y a entassé toutes les richesses artistiques qu'on a pu réunir. Cela pèche par le goût (comme ensemble et disposition), mais c'est d'une richesse incomparable. Le Palais des Machines a coûté 9 millions et demi ; celui de l'Électricité plus de 9 millions. Dans le Palais des Arts et des Industries Nouvelles, on a réuni 10 000 portraits de femmes célèbres pour leur beauté dans tous les États de l'Union.

Dans les parcs, dans les jardins, sur les boulevards, on a disposé, çà et là, plus de 1 000 statues de marbre, de bronze ou de pierre.

Au sommet d'un de ces palais, on a dressé la plus colossale statue de Saint-Louis qui ait jamais été faite. C'est une statue équestre qui représente le roi de France, couronné en tête, revêtu du long manteau royal, aux fleurs de lys sans nombre, et tenant de la main droite une gigantesque croix d'or qu'on aperçoit, brillant dans l'espace, de tous les points de la vaste enceinte.

Il y a plus de 8 000 exposants français à l'Exposition de Saint-Louis.

L'inauguration solennelle a eu lieu, comme nous l'avons dit, samedi 30 avril, en présence d'une foule énorme, évaluée à plus de 300 000 personnes.

Tout le cortège officiel s'est rendu d'abord sur la place principale de Saint-Louis où, en plein air, il y eut une cérémonie religieuse.

Aux États-Unis, on ne bâfle pas Dieu. Il a partout la place qui lui appartient : la première.

Cet hommage au Roi éternel du Temps et de l'Éternité n'a jamais entravé l'essor et le progrès de cette puissante République. Et c'est le cas de répéter une fois de plus le vers fameux du poète de Tibur :

Dic te mirabilem quod parts, imperas!

Si on veut commander, soit humble devant Dieu !

Il y eut enquête des discours, des chants, des fanfares ; et, pendant que de toutes parts tous les drapeaux de l'univers, encore à mi-mât, claquaient du vent, sous le soleil ; soudain on vit les grandes portes de l'entrée principale s'ouvrir d'elles-mêmes sous la simple pression d'un bouton électrique que, de la Maison Blanche, à Washington, le président Roosevelt avait touché du doigt. Sous la même pression du même doigt, les machines se mirent en mouvement, les drapeaux montèrent automatiquement aux sommets des mâts, les grandes cascades ruisselèrent et les puissants jets d'eau bondirent jusqu'aux nues, leurs colonnes d'or, gent pour franger ensuite de leur écume de perles les vagues qui en recueillaient les eaux.

Toute l'économie était mise en branle à Saint-Louis l'hymne national.

Vous souvient-il de l'ouverture de l'Exposition de Chicago ?... On y célébrait, avec une émotion troublée, la voix même du souverain Pontife Léon XIII recueillie sur les rouleaux d'un phonographe et chantant la « Bénédiction du Tout-Puissant ?... »

Chez nous, hélas ! on chasse Dieu de partout. Et cette impiété systématique nous fait trembler pour l'avenir de notre pays !

A. P. B.

ÇA & LA

Morts d'Ici

M. Amédée Bailleder, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris. — Mme le marquise de Mecou, à Paris. — M. Lefort, inspecteur des beaux-arts, à Paris. — M. Charles Richard, capitaine de port à Saïgon, récemment revenu en France en congé de convalescence. — M. Ernest Tellé de Champigny, ancien maire de Pomeyrol-Ménipes (Rhône), 80 ans. — M. le docteur Gonon, conseiller général de Haute-Savoie. — A Vitré, M. l'abbé Alfred de Beaumont, 71 ans, à l'asile de la Guillemaris.

M. Marc Sangnier à Cannes

La conférence organisée par M. Marc Sangnier à Cannes a été très tumultueuse. Un Comité électoral a voulu en profiter pour faire voter un ordre du jour politique, mais des huées ont accueilli une pareille mauvaise foi.

Des contradicteurs sont montés à la tribune et l'un d'eux a parlé des encyclopédies du Pape (au lieu d'encycliques). Décidément, une sérieuse instruction s'impose à tous ces gens-là !

Le tunnel du Simplon

Il reste à percer 1 200 mètres au tunnel du Simplon.

L'achèvement du tunnel et l'ouverture à l'exploitation pourront avoir lieu vers la fin de l'été 1905, si le percement du tunnel est terminé en octobre 1904, comme on l'espère.

Les trains entre Bruxelles et Paris

Les communications entre Bruxelles et Paris ont été modifiées à partir de dimanche, en vue d'une réduction notable de la durée du parcours, qui ne prendra pas plus de quatre heures. Le train de 8 h. 45 du matin partira de Paris à 8 h. 15 et arrivera à Bruxelles à 12 h. 15.

Au retour, le train qui quitte Paris à 4 h. 30 du soir partira une heure plus tard et arrivera trois minutes plus tôt qu'actuellement ; il fera le trajet en moins de quatre heures.

Au départ de Bruxelles, le train de midi 50 arrivera à Paris à 8 h. 15. Celui de 6 h. 45 du soir partira à 6 h. 15 et arrivera à Paris à 10 h. 35.

C'est un progrès incontestable depuis longtemps attendu.

ÉCHOS DE PARTOUT

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, est rentré cette après-midi à Paris.

M. Vallé, ministre de la Justice, est venu en Tramway aujourd'hui à bord du croiseur *Gloire* qui, en raison de la grève, affectue le transport de la poste et des colis-postaux à destination de Tunis.

M. Hamonic, nouveau directeur de l'École française, a quitté hier Athènes, pour venir prendre possession de ces nouvelles fonctions de directeur des musées nationaux.

Le prince et la princesse de Galles sont arrivés hier à Paris par la gare de l'Est, venant de Stuttgart.

Ils ont repris le train à la gare du Nord pour Londres.

Contrairement à l'affirmation d'un journal parisien, le gouvernement belge fait démentir qu'il aurait l'intention de se rendre acquéreur de l'hôtel de la princesse Mathilde à Paris.

Un décret présidentiel charge M. Trouillot de faire l'intérim du ministère de la Justice en l'absence de M. Vallé, parti en promenade.

L'*officiel* promulgue la convention d'arbitrage signée le 26 février dernier entre la France et l'Espagne.

Le président de la République a reçu en matin l'amiral Melchior, préfet maritime à Lorient.

Le président de la République a visité aujourd'hui le Salon des artistes français.

LES PERSONNES CHAUVES

ou en passe de le devenir, dont le cuir chevelu est atteint d'affections plus ou moins graves : pellicules, pityriasis, séborrhée grasse ou sèche, pelade, etc., n'ont qu'à se rendre au laboratoire parisien du professeur Busch, le spécialiste bien connu, 10, rue des Bons-Enfants, où il lui écrire avec détails les caractères et les causes de leur mal. Il leur donnera en leur adressera gratuitement le moyen de retrouver promptement leur chevelure et donc sa nuance primitive.

LE « SILLON »

A CHATEAUROUX

Samedi soir, devant un nombreux auditoire d'ouvriers, M. Jean Desgranges, du *Sillon* limousin, a fait, à l'Institut populaire de Châteauroux, une conférence très applaudie sur les moyens de réaliser le progrès social.

A LIMOGES

Dimanche, à 9 heures, le *Sillon* limousin donnait une grande fête de gymnastique devant une assistance de 1 000 personnes. Le Dr Hervy a prononcé un vibrant discours.

GUERRE & MARINE

MOUVEMENT DE NAVIRES

— Le croiseur cuirassé *Desaix*, venant de Cherbourg, est arrivé à Toulon.

— Le grand croiseur cuirassé *Gloire* a quitté Lorient pour rejoindre l'escadre de Nord à Quiberon.

— Les torpilleurs de haute mer *Dauphin* et *Agile*, allant de Brest à Toulon, sont arrivés, hier, à Port-Vendres.

MUTINERIE MILITAIRE

Poitiers, 2 mai. — 54 soldats appartenant à la 9e compagnie du 126e d'infanterie, commandés par le capitaine Delattre et détachés à Thouars, quittèrent brusquement la caserne, dimanche, après l'appel du soir et allèrent passer la nuit dans un village distant de 4 kilomètres de Thouars.

Le capitaine, prévenu, envoya aussitôt des patrouilles de soldats et de gendarmes pour rechercher les mutins, qui rentrèrent ce matin au revoir, escortés de gendarmes.

Voici le motif de cette mutinerie : les 54 soldats se plaindraient du surmenage imposé jeudi dernier à plusieurs d'entre eux qui auraient été assigner à l'exercice du jour en dehors de garde ; ils se plaindraient aussi de la sévérité du capitaine.

Le colonel Baugiliot, commandant le 126e, en garnison à Poitiers, s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête. (*Patrie.*)

TRIBUNAUX

LE CAS DU GÉNÉRAL CHANOINE

M. Charles-Sulpice-Jules Chanoine, général de division en cadre de réserve, ancien ministre de la Guerre, grand-officier de la Légion d'honneur, vient de recevoir citation à comparaître, le 13 mai 1904, devant la 1re Chambre de la Cour de Paris, présidée par M. le sénateur premier président Eraste Fabre, sous l'inculpation d'avoir, à Baudemont (Marne), le 20 février 1904, fait usage d'appâts empoisonnés dans une propriété non close, afin de détruire des animaux malfaisants, sans avoir, au préalable, obtenu l'autorisation préfectorale, délit prévu et puni par la loi du 3 mars 1844 sur la police de la chasse.

Le général Chanoine sera assisté, à la 1re Chambre de la Cour, de Me Joseph Monod.

VOL A L'ARSENAL

Le premier tribunal maritime siégeant à Toulon, présidé par le capitaine de vaisseau Ardon, a été occupé samedi de vols très importants de bronze commis dans l'arsenal au préjudice de l'État.

Ces vols se produisaient depuis de nombreuses années, et n'ont pu le plus grand des hasards qu'ils eut été découverts.

Des lingots de bronze, trouvés dans un passage secret, ont mis la police maritime sur la trace des voleurs.

Deux matelots, ouvriers mécaniciens, les nommés Jaquet et Mary, inculpés d'être les auteurs de ces vols, ont été condamnés à six mois de prison.

Le 1er mai

Brest. — Après un meeting tenu à l'occasion du 1er mai, 2 000 ouvriers du port ont parcouru ce matin les rues de la ville, portant les drapeaux rouges du Syndicat et chantant l'*Internationale*.

La Rochelle. — A l'occasion du 1er mai, une manifestation a eu lieu à 3 heures.

Un groupe de 400 ouvriers précédé du drapeau du Syndicat, s'est rendu à la Bourse du travail où une conférence a été faite.

Frameries (Belgique). — Un engin explosif a été déposé contre la porte d'habitation du commissaire de police. Il se composait d'un bidon en fer-blanc rempli de poudre et de détonateurs de mine et était muni d'une mèche allumée. Un agent l'aperçut et éteignit la mèche à temps.

Le commissaire de police avait reçu il y a quelques jours une lettre de menaces pour le 1er mai.

A L'ETRANGER

La fête ouvrière du 1er mai s'est passée à Madrid et dans les provinces dans l'ordre le plus complet.

La fête nationale se célèbre aujourd'hui avec éclat.

Buenos-Ayres. — A la suite d'une manifestation ouvrière, des désordres en sont produits. La police a chargé au Paseo de Julio. Il y a eu 3 morts et 27 blessés.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

LES GRÈVES

Chez les verriers belges

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 1er mai :

La crise de l'industrie verrière ayant obligé les patrons à établir un nouveau tarif de salaires, plusieurs milliers d'ouvriers en sont mis hier et aujourd'hui en grève. Quinze fours sont inactifs.

La gendarmerie, dans les pays de Charleroi, est consignée.

L.

Tunis, 2 mai. — Une grève a éclaté parmi les ouvriers constructeurs. Quelques-uns d'entre eux ont abandonné le travail vers 9 heures et ont parcouru les chantiers en cherchant à débaucher leurs camarades.

Les grévistes sont actuellement plusieurs centaines.

Ces ouvriers sont presque tous italiens.

BIN MER

Brest. — Le steamer *Parma*, de Hambourg, s'est jeté par suite de la brume sur des rochers situés à trois milles environ à l'ouest du sémaphore d'Ouessant-Creach. Les naufragés ont été recueillis par un steamer anglais qui passait au large d'Ouessant.

Tunis. — Le vapeur anglais qui s'est perdu près de Tabarka s'appelait *Scaforoll*, du port de Londres.

Le capitaine Smith, 5 officiers et 18 hommes composaient l'équipage.

Le capitaine, quoique blessé, 3 officiers et 14 hommes ont pu regagner la côte à la nage. Ils ont été admirablement reçus.

Dix sujets anglais et deux Grecs ont disparu.

Falmouth. — Le vapeur espagnol *Figueroa* a coulé en rade de Wolf, à la suite d'une collision dans le brouillard avec un charbonnier allant de Cardiff à Buenos-Ayres.

Il y a eu 15 noyés.

Le charbonnier a ramené 10 survivants.

Halifax (Nouvelle-Ecosse). — Le schooner *Onora*, allant des Antilles à Halifax, s'est échoué sur un récif, à l'entrée du port. Le capitaine et 6 hommes de l'équipage ont péri.

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

LUNDI 3 MAI

Baromètre. — Une dépression s'est avancée sur les îles Britanniques (Stornoway 743 m/m) ; le baromètre a baissé de 10 m/m à Shields, de 5 sur la Manche. Des fortes pressions persistent de la Gascogne aux Açores ainsi que sur l'Europe centrale.

A Paris, nous avons 769 m/m.

Le vent est fort en très fort du sud-ouest sur la Manche, assez fort en Bretagne, faible ou modéré en Gascogne ; il est faible du nord-ouest en Provence.

Des pluies sont signalées dans le nord-ouest de l'Europe ; en France, le temps a été beau.

La température s'abaisse sur les îles Britanniques et les Pays-Bas, elle reste en hausse de — 5 à Arkangel, + 4 à Stornoway, + 10 à Paris, + 17 à Alger, + 20 à Palma, + 21 à Biskra, + 5 au Puy-de-Dôme, + 5 au Vésuve.

Probabilités. — En France, des ondées sont probables dans le Nord, la température va s'abaisser et se rapprocher de la normale. A Paris, hier, nuageux.

La mer sera très houleuse ou grosse sur la Manche, agitée en Bretagne, belle ailleurs.

Mercredi 4 mai : 125e jour de l'année.
Durée du jour : 15 h. 39.
Soleil. — Lever : 4 h. 37. Coucher : 7 h. 17.
Lune. — Lever : 11 h. 46. Coucher : 6 h. 16.

PARIS

Accident-d'automobile. — M. Lucien Charles, marchand de vins, rue Cler, 37, a été renversé, hier matin, avenue du Trocadéro, par un coupé électrique dans lequel se trouvait M. Joseph de Loynes, secrétaire d'ambassade, attaché au ministère des Affaires étrangères. Par suite de la violence du choc, les vitres du coupé volèrent en éclats, blessant M. de Loynes au visage.

M. Charles, qui avait le crâne fendu et la poitrine défoncée, a été porté à l'hôpital Beaujon dans un état désespéré.

Quant à M. de Loynes, il a pu être ramené à son domicile, rue de Lubeck.

Asphyxié dans un baignoire. — M. Théophile Bogaertz, 30 ans, fabricant de meubles, 7, avenue du Trône, faisait installer, la semaine dernière, un nouvel appareil de chauffage dans sa salle de bains.

Hier, le fabricant voulant essayer le nouveau système de chauffage mais, quelques minutes plus tard, on le trouvait asphyxié dans sa baignoire.

Un médecin, mandé en toute hâte, ne put arriver à le ranimer ; il fit transporter immédiatement à l'hôpital Saint-Antoine.

On ne conserve pas l'espoir de ramener le fabricant à la vie.

L'enquête ouverte par M. Dumas, commissaire de police, a établi que le nouvel appareil de chauffage installé chez M. Bogaertz, fonctionnait mal et dégageait des gaz dangereux.

Brûlé vif. — Un conseiller honoraire à la Cour de cassation, M. Arbédée Taillefer, 75 ans, demeurant, 27, rue Cassette, a mis l'avant-dernière nuit, avec une bougie, le feu aux rideaux.

Mme Taillefer a appelé au secours, et des voisins ont pu assez facilement éteindre le commencement d'incendie.

Grièvement brûlé, M. Taillefer a succombé hier matin.

Rentrant à la liberté de travail. — Sept jeunes boucher, dont quatre apprentis, dimanche, pour obliger un boucher du XVIIe arrondissement à fermer sa boutique. Ils commençaient à user de violence lorsque des gardiens de la paix survinrent et les arrêtèrent à l'angle de la rue du Cirque et de la rue des Moines. Les sept perturbateurs furent conduits au commissariat de M. Rouffaud, place des Batignolles.

Une mort suspecte. — Le commissaire de police du quartier de la Goutte-d'Or a fait transporter, vers minuit, à la Morgue, le cadavre d'une femme inconnue, cette nuit, chez un marchand de vins de la rue Jean-Robert.

Cette femme, âgée d'environ 25 ans et dont l'identité n'a pu être établie, aurait succombé à la suite d'une hémorragie interne, dont la cause est inconnue.

Soldat attaqué. — Le soir dernier, vers 9 heures, Eugène Vermangnat, 23 ans, cavalier au 9e cuirassiers, passait rue de Bercy, lorsqu'il rentra du boulevard Diderot, un inconnu se jeta sur lui et le frappa d'un coup de poignard.

Le blessé a été porté à l'hôpital Saint-Antoine. Son état est des plus graves.

Le coupable, dont la police possède le signalement, est activement recherché.

AUTOUR DE PARIS

Ivry. — Fillette tuée par un tramway. — Ernestine Borbie, 8 ans, demeurant rue de Paris, jouait sur la chaussée, au moment où le tramway à traction mécanique rentrait au Dépôt. Le lourd véhicule la renversa et lui passa sur le corps. Dans l'obscurité, le mécanicien ne l'avait pas aperçue.

DÉPARTEMENTS

Meuthe. — Rixe sanglante. — Une rixe sanglante a éclaté dans une maison mal famée de Cherbourg entre des marins.

Un quatrième, nommé Kléber, a parté un matelot Belestre un terrible coup de couteau dans le ventre.

Le blessé a été transporté d'urgence à l'hôpital maritime.

Le meurtrier a été arrêté.

Côte-d'Or. — Tué par une vipère. — Un bûcheron, Lorenzi, travaillant dans les bois de Lucenay, près de Châtillon, a trouvé le mort dans les circonstances suivantes : Ayant été mordu par une vipère, il a succombé, des soins énergiques lui ayant fait défaut étant trop éloigné de toute habitation.

Finistère. — Naufrage à Ouessant. — Un vapeur de Hambourg, abandonné par son équipage et complètement désemparé, a sombré à 3 milles à l'ouest du sémaphore d'Ouessant. L'équipage a été recueilli par un steamer anglais.

Var. — Explosion à bord. — Une forte sourde, suivie d'une explosion, s'est produite à bord du torpilleur *303* ; sa réparation par cale dans l'arsenal de Toulon.

Un incendie s'est aussitôt déclaré, qui a pu être maîtrisé en quelques minutes.

Cet accident est dû à la chute d'une grosse lampe servant à descendre.

Aucun ouvrier ne se trouvait présent au moment de l'accident.

Aude. — Vol sacrilège. — On nous écrit que des voleurs se sont introduits pendant la nuit dans l'église de Puichéric. Ils ont emporté un ciboire après avoir répandu les saintes espèces sur les degrés de l'autel et sur la mosaïque du sanctuaire.

On n'a pas découvert les auteurs de ce vol sacrilège.

Marne. — Asphyxié. — Cette nuit, à Reims, un nommé Ernest Hubert, employé de chemin de fer, a été tué. Plusieurs coups de couteau lui ont été portés dont un fut si transpercé le cœur. On ignore les motifs de ce drame.

Le cadavre d'Hubert a été trouvé à l'aube sur la voie publique.

Rhône. — Sous un éboulement. — A la suite d'un coup de mine dans un chantier d'élargissement de la voie ferrée, près de la gare de Collonges, où l'on procède au dédoublement des voies, trois ouvriers ont été surpris par un éboulement. Tous les trois ont été grièvement blessés. Ce sont les nommés Quioc, qui a les deux jambes broyées ; Pondelanc, la jambe gauche écrasée, et Amphion, atteint de contusions graves au pied gauche.

Indre-et-Loire. — Garçon de café meurtrier. — La nuit dernière, à Tours, la femme Hubelin, 29 ans, qui tient un café à Tours, boulevard Béranger, a été frappée de six coups de couteau par son garçon, nommé Lair, âgé de 18 ans, qui a pris la fuite après avoir dérobé 700 francs environ et des bijoux. L'état de la victime est très grave.

Sénégal. — Incendie. — De notre correspondant de Lorraine :

Dimanche matin, un incendie dont on ne peut s'expliquer l'origine, a éclaté dans la sacristie de l'église Notre-Dame.

Tout le vestiaire des enfants de chœur, les tentures, les tapis, le matériel des pompes funèbres, deux calices, un ciboire, deux étoles, plusieurs ornements ont été la proie des flammes.

Rien n'a pu être sauvé, et l'assurance ne couvrira pas le tiers de cette perte énorme.

L'incendie a été dénoncé par notre vendeur de *Polerie* et de la *Croix* au sortir de son travail à l'imprimerie du *Vignoron Méridional*.

Sans ce brave garçon, toute l'église, qui est un superbe monument, était anéantie.

ÉTRANGER

États-Unis. — Déraillement d'un train de plaisir. — Un train de plaisir pour l'Exposition de Saint-Louis a déraillé par suite d'une erreur d'aiguillage.

Une cinquantaine de personnes auraient été tuées ou blessées.

On a déjà retiré des débris du train 9 cadavres et 26 blessés.

Belgique. — Un steamer qui brise ses amarres. — De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 1er :

Ce matin, au port d'Anvers, le steamer *Monroy* a cassé ses amarres. Par suite de la violence du choc, le passerelle, où se trouvait plusieurs personnes, se brisa. L'une d'elles, un officier du bord, tombe à l'eau et se noya.

L.

COURRIER MILITAIRE

AVIS AUX LECTEURS

Je rappelle aux lecteurs de la *Croix* que, pour recevoir une réponse dans le *Courrier Astronomique*, il faut adresser une lettre à M. Le Rerre, 5, *rue Bayard, Paris*, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites la semaine suivante.

Brochures militaires en vente à la *Bonne Presse*, 5, rue Bayard, 1 fr. 95 *franco*.

Brochure n° 1. — *La loi militaire (loi de recrutement, renouvellement, tirage au sort, mutualisation, exemptions, dispenses, ajournement, réforme, sursis militaire, etc.)*.

Brochure n° 2. — *Engagements et rengagements, commissions, emplois civils, garnisons, renseignements militaires divers*, etc.

Pour paraître prochainement :

Brochure n° 3. — *Nos Écoles militaires.*

Brochure n° 4. — *Réservistes et territoriaux.*

C. A., rue Dupleix, P. XVe. — Lisez le numéro de 9 avril de la *Croix*. Vous y verrez les définitions de la *réforme* et de l'*exemption*. — L'exempté n'a plus aucun service à faire. Il n'accomplit pas de périodes. — Il ne reçoit pas de livret, mais simplement un *certificat d'exemption* délivré par le préfet. — Il trouve qui il veut, fils ou service n'a droit à aucun *secours militaire*. Si elle est indigente, c'est par la commune qu'elle peut être secourue.

M. Sam, Tout. — Le changement de régiment par convenances personnelles peut s'obtenir, mais très difficilement et toujours aux frais du postulant, — comme transport. Il faut avoir le consentement des deux chefs de corps. La demande et le doublé vont par la voie hiérarchique au général de brigade qui prononce. Voyez votre sapitaine et le sergent major, il vous guidera. — On doit demeurer dans son arme. — Ne pas espérer rester ainsi, par mutation, dans un corps d'Afrique. — Il y a aussi la permutation. Mais trouvez-vous un permutant ?

Louis G., Saint-Fontenay. — Pour pouvoir se dire « soutien de famille », il faut que la famille soit très pauvre. — Est-ce bien le cas ? — Procurez-vous la loi militaire. Consultez-la, pages 64 et suivantes.

Dr Ch., Bulletin Grand. — 1° Oui, un dispensé est, en pouvoir s'engager, en novembre prochain, pour un an. — 2° Veuillez consulter le livre *Engagements et Rengagements (Bonne Presse)*, à la page 91, pour les formalités. — 3° Quelle que soit la place de ce jeune fils dans la famille, son droit à la dispense est, si il s'engageant spécial subsiste entier.

Un officier d'administration, à Cambrai. — Les officiers de service des chemins de fer et des étapes sont choisis parmi les officiers de toutes armes. Mais il n'est pas parlé des officiers des services. — Vous pouvez tenter une demande, par voie chef hiérarchique, au ministre. C'est lui qui prononce ces affectations. — Les périodes d'instruction de ces services sont déterminées par le ministre. — Tenue de leur corps. Bandeau blanc en kepi.

« Per ensa et cenere ». — 1° Non. Après la revision, on ne peut plus s'engager que dans l'armée coloniale. On ne s'engage jamais « dans les compteurs ». — 2° La loi de deux ans sera peut-être appliquée à la classe 1903. Rien n'est encore fixé. Attendre le vote de la loi et sa promulgation.

Un futur soldat. — Lisez ci-avant l'annonce des livres militaires que la *Bonne Presse* édite. — Celui des *Engagements* est en vente. Celui des *Écoles militaires* paraîtra bientôt.

Vive toi, ma France. — 1° Beaucoup doivent passer devant le Conseil de réforme, adressés (par l'intermédiaire de la gendarmerie qui fera une enquête) au général commandant la subdivision. Il faut avoir une raison sérieuse. — 2° Lire le numéro de la *Croix* du 3 avril, page 2, pour ce qui concerne les *Comptes de réforme*. — L'incorporation dépend du commandant de recrutement de la subdivision de conscrit.

G. M., rue Gambetta, Cette. — Aujourd'hui (depuis la circulaire du 15 novembre 1903), les secrétaires d'état-major sont choisis parmi les « malingres », qui reçoivent, dans les régiments d'infanterie, une instruction militaire réduite. Une liste de ces hommes est établie par le colonel, en décembre. Dans la première quinzaine de janvier, ils passent un examen et sont classés pour une durée d'un mois. Le général commandant le corps d'armée prononce leur passage à des sections, suivant les besoins de service. — Le jeune soldat fera sa demande en conséquence et spécifiera sa connaissance des langues étrangères.

Un futur officier (Lobor impromptu). — Dans chaque régiment de cavalerie, le service des *Écoles régimentaires* comprend le cours préparatoire, qui a pour but de développer l'instruction des grades susceptibles d'arriver au grade de sous-lieutenant.

Le cours préparatoire est divisé en deux cours :

Le cours du premier degré et du deuxième degré.

Le cours du premier degré est destiné aux sous-officiers et exceptionnellement aux brigadiers ayant plus d'un an de service et susceptibles de concourir par la suite pour l'admission à l'École d'application de cavalerie.

Le cours du deuxième degré est réservé aux sous-officiers que le colonel se propose de présenter pour le grade de sous-lieutenant à la fin de l'année scolaire.

Sergent D. (Abréviation S. S.), 1re S.P.M. Lille. — Les brevets de prévôts sont décernés, dans les corps de troupe, par un jury composé d'un capitaine et d'un lieutenant ayant des connaissances en escrime et de maître d'armes du corps.

Le concours pour l'obtention de brevet de prévôt a lieu, chaque année, en principe, dans la *première quinzaine de juillet*.

Le nombre de brevets de prévôts à décerner dans la suite de chaque concours, ne doit pas dépasser le nombre des vacances à prévoir dans les emplois de prévôt jusqu'au concours suivant.

Les chefs de corps nomment les prévôts aux emplois de caporaux moniteurs d'escrime et les titulaires du brevet de prévôt aux emplois de prévôt.

La nomination des maîtres d'escrime est réservée au ministre.

Dès qu'une vacance de maître d'escrime se produit, le chef de corps en rend compte au ministre par la voie hiérarchique.

Répondu directement. — A. C., eau Vieux (Ardèche). — M. l'abbé R., la Bancelle (E.-et-L.). — René K., rue de L., Châtellerault. — Jos. P., Volemponières (Jura). — M. l'abbé N., Petit-Séminaire, Châtel-sur-L. — Bon. B., 121, rue de Ch. Hirsch. — Cap. G., 100e, Chaumont. — M. de R. Brou (E.-et-L.). — M. l'abbé L., St-M. de C., Miribel (Ain). — R., Grand Séminaire, Tarbes. — F. R., av. Chambery. — M. (*Croix de Provence*), Aix. — E. M. R., Grand Sem. de Digne. — M. l'abbé C., vic. St-S., Dinan (C.-du-N.)

L. R.

A TRAVERS LES LIVRES

Mois de Marie. *Méditations pratiques pour chaque jour du mois de mai*, par M. l'abbé Bertaux, 38e édition. Un vol. in-18 broché, 1 fr. 25 ; relié toile, tranche jaspée, 1 fr. 75. Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.

Mois de Marie de Saint Vincent de Paul, par M. l'abbé Daniel-Marie Forbanne, vicaire à Saint-Vincent de Paul de Cluny. Un vol. in-18 orné de nombreuses gravures. Broché, 1 franc ; franco, 1 fr. 25 ; relié, 1 fr. 50 ; franco, 1 fr. 75. Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.

Mois de Marie du Saint Rosaire, *d'après l'Encyclique de Léon XIII sur le Rosaire*, par M. l'abbé G. de Bessonnie, chapelain de Notre-Dame des Victoires. Un vol. in-32, broché, 0 fr. 50 ; relié toile noire, 1 fr. Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.

PASTORALE PRATIQUE

Le Prêtre, *Notes de Pastorale pratique ; les tendances actuelles et les œuvres au point de vue paroissial*, par un curé de Lyon, directeur d'œuvres. Un vol. in-16, de 600 pages, broché, 1 franc ; port, 0 fr. 35. Bazin, 5, rue Bayard.

On lit dans les *Études* :

Le vaillant et trop modeste curé explique pourquoi, après tant d'autres œuvres qui ont absorbé sa vie, il s'est encore avisé de faire un livre. C'est, dit-il, à parce que j'aime mes frères dans le sacerdoce, et que je serais bien heureux, si, en leur communiquant le résultat de vingt-cinq années d'expérience dans le ministère paroissial, je pouvais leur éviter les déceptions et les nombreuses tracasseries que j'ai rencontrées dans les œuvres ».

C'est une mine que ce petit livre, tout y vient ; je veux dire tout ce qui peut et doit intéresser un prêtre attaché au service d'une paroisse, et principalement d'une paroisse populeuse et ouvrière ; d'abord ce qui concerne sa vie sacerdotale et sa sanctification personnelle ; puis les devoirs multiples de son ministère : œuvres de toutes sortes, d'enseignement, de persévérance, de charité spirituelle et corporelle, y compris les œuvres sociales et économiques.

Oh ! rien qui ressemble à un traité d'ascétisme ecclésiastique ou de pastorale. Le brave curé est de ceux qui ont beaucoup à dire, parce qu'ils ont beaucoup travaillé et beaucoup vu, mais qui n'ont pas de temps pour arranger des phrases. Il vide son tiroir, lequel est richement fourni de notes et réflexions personnelles, d'extraits courts et bien choisis, de bonnes histoires qui ont le mérite et le savoir des souvenirs.

Et tout cela se fait lire avec agrément et profit. Il y a quantité de ces menues observations exprimées, pour ainsi dire, des réalités du ministère paroissial, vécues avant d'être formulées, qui seront une lumière pour ceux qui sont engagés dans la même voie, aux prises avec les mêmes difficultés, en butte aux mêmes contradictions.

Joseph Burnichon.

CHRONIQUE SPORTIVE

VELOCIPÉDIE. — *Au parc des Princes.* — Le superbe programme de Grand Prix de la République avait attiré, hier, au Vélodrome du Parc des Princes, un public énorme.

Voici les résultats :

Grand prix de la République (séries éliminatoires) ont gagné ces séries : Knit, Ellegaard, Meyers, Schilling, Meyer, Piard, Tinsu et Poulain.

Course de primes : 1re Rolich, 2e Perol.

3e course de primes : 1re Guignard, Bourette.

Championnat du monde motocyclettes : les séries sont gagnées par Collomb, A. Fossier, Merlus Thé, Anani.

Course de l'heure : 1re Tompy Hall (84 kil. 876), 2e Ellès, 3e Rac, 4e Listoe.

Course de Tandems : finale : 1re Meyer-Ritt, 2e Meyers-Schilling, 3e Mathieu-Ellegaard.

A Marseille. — Hier, au vélodrome de Marseille, Aimar a gagné les trois manches du match qu'il disputait contre Gougoltz et Michael.

A Dresde. — A Dresde (Saxe), hier, Contenet a battu Bruel et Lassalle dans deux courses de 20 kilomètres et d'une heure.

A Berlin. — Le Rennen d'Or (100 kilomètres), la grande épreuve classique allemande, s'est disputée hier, sur le vélodrome de Friedenau.

Pour la troisième fois, Rahn a gagné cette épreuve. Temps : 1 h. 18 m. 47 s. 2/5.

2e Dickenmann, 3e Saldmann, 4e Ryser. Walthour a abandonné.

FOOTBALL. — *Championnat interscolaire.* — La finale du championnat de France interscolaire, qui s'est disputée hier à Versailles, a été gagnée par le lycée Roche, battant le lycée de Grenoble par 34 points à 4.

La coupe franco-belge. — Hier s'est disputée, à Bruxelles, la coupe franco-belge entre une équipe nationale belge et une équipe nationale française.

Contrairement aux prévisions générales, l'équipe française a réussi à faire match nul avec nos adversaires, par 2 buts à 2.

ATHLÉTISME. — *Les trois sports.* — L'épreuve dite des Trois-Sports disputée hier a donné les résultats suivants :

100 mètres courses à pied. — 1re Dohis.

40 kilomètres bicyclettes : 1re R. Debongnie.

Course de rameur : 1re Delepiene.

Le classement général est le suivant :

1re Marcel Dohis (Club des sports de la Marne) ; 2e Paul Meyer (Union athlétique du 1er arrondissement et Belgique-Sports, maillot de la Belgique-Sports) ; 3e G. Lebel (Société d'encouragement).

V. LA.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Vitesse de Jeanne d'Arc à Orléans, 4-5 mai. — Billets à prix réduits : départ de Paris (quai d'Orsay) 4 mai ; retour, le 5.

Prix complet de l'excursion (chemin de fer, hôtel, entrée et visite des monuments, guides), 1re cl.,